RECRUTEMENT D'UN CABINET/FIRME POUR L'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE RÉGIONAL 2027-2032 ET DES DOCUMENTS CONNEXES DE L'ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTÉ (OOAS)

******

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Financement : Prélèvement communautaire de la CEDEAO

Numéro de référence : N° CQ/ DPHI-WAHO/2026/21

1- Introduction

L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) est l'institution spécialisée de la Com-munauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en charge des questions de santé.

La mission de l'Organisation Ouest-Africaine de la Santé (OOAS) est de fournir aux peuples de la région des soins de santé de la plus haute qualité ancrée dans les politiques harmonisées des États membres, la mise en commun des ressources et la coopération entre les États membres et les autres pays et partenaires pour une lutte collective et stratégique contre les problèmes de santé dans la région.

Le Plan stratégique 2016-2020 de l'OOAS étant arrivé à échéance et le contexte sanitaire régional ayant fortement évolué, l'OOAS entend se doter d'un nouveau cadre stratégique 2027-2032, cohérent avec la Vision 2050 de la CEDEAO et articulant priorités sanitaires, institutionnelles, financières et partenariales.

À cette fin, l'OOAS dispose de fonds provenant du prélèvement communautaire de la CEDEAO et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer le recrutement d'un cabinet/firme pour l'élaboration du Plan stratégique régional 2027-2032 et des documents connexes de l'OOAS. Le présent recrutement est fait au profit de l'OOAS.

2- Description des services

Les Services de consultant (« les Services ») consistent à accompagner l'OOAS dans l'élaboration de son Plan stratégique régional 2027-2032 et de ses documents connexes, à travers une démarche rigoureuse, participative, prospective, fondée sur les données probantes et alignée sur les orientations de la CEDEAO et les engagements sanitaires régionaux et internationaux. Ils comprennent notamment :

- l'évaluation indépendante du Plan stratégique précédent de l'OOAS ;
- un diagnostic stratégique, institutionnel, organisationnel et programmatique, une analyse prospective à l'horizon 2032 et des analyses thématiques intégrées (genre, équité et inclusion, Une Seule Santé, systèmes de santé, santé environnementale et climat, maladies à potentiel épidémique, santé de la reproduction, financement de la santé, etc.) ;
- la formulation stratégique : vision, mission, valeurs, théorie du changement, axes, objectifs, résultats et programmes prioritaires ;
- la programmation et le costing (plan opérationnel pluriannuel chiffré), le cadre de performance et de suivi-évaluation, la matrice des risques et la stratégie de mobilisation et de diversification des ressources ;

- la consultation des parties prenantes, la validation, le renforcement des capacités des équipes de l'OOAS et le transfert des outils de planification, de costing et de suivi-évaluation.

3- Durée de la mission

La durée calendaire estimée de la mission est de quatre (04) mois, soit seize (16) semaines. Elle combine travail à distance et interventions en présentiel au siège de l'OOAS ainsi que, si nécessaire, des consultations dans certains États membres.

4- Documents à fournir

L'OOAS invite à présent les firmes de Consultants éligibles (« Consultants ») à manifester leurs intérêts à fournir les Services. Les consultants intéressés devront fournir les informations démontrant qu'ils ont les qualifications et expériences pertinentes (documentation sur l'entreprise et ses domaines de compétence, références sur l'exécution de contrats similaires dans le passé) pour fournir les services. Les références doivent être justifiées (contrats, attestation de bonne fin, etc.). Les candidats doivent présenter un tableau récapitulatif comportant les expériences passées, les références, les buts des missions, les adresses des clients, les coûts des activités, les années d'achèvement et les durées (modèle en annexe).

Les consultants (firmes) intéressés sont invités à soumettre un dossier de manifestation d'intérêt comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée ;
- Une copie du registre de commerce ou des statuts ;
- Une présentation de la liste du personnel permanent, y compris l'organigramme, avec précision du poste actuellement occupé dans l'entreprise, du domaine d'expertise, de l'ancienneté dans le cabinet et du nombre d'années d'expérience de chaque membre ;
- Une liste des réalisations les plus importantes dans le domaine concerné au cours des dix dernières années (justifiées comme indiqué ci-dessus) ;
- La description des procédures internes d'assurance qualité du cabinet (revue technique et validation des livrables) et, le cas échéant, une preuve de leur application ;
- Si la firme est constituée en groupement, une copie de l'accord de groupement conclu par tous ses membres ou une lettre d'intention de former un groupement si leur proposition est sélectionnée, signée par tous ses membres et accompagnée d'un projet indicatif d'accord de groupement.

5- Qualifications

L'OOAS recherche les services d'un cabinet/firme, ou d'un groupement légalement constitué, disposant d'une expertise reconnue et d'une expérience démontrée en planification stratégique, santé publique, politiques et systèmes de santé, développement institutionnel et gestion axée sur les résultats, avec une capacité avérée à conduire des processus complexes dans des contextes régionaux et multi-pays, et à mobiliser et coordonner une équipe multidisciplinaire d'experts seniors (santé publique et systèmes de santé, épidémiologie et sécurité sanitaire/Une Seule Santé, planification stratégique, économie de la santé et costing, suivi-évaluation, genre et droits humains, mobilisation des ressources et partenariats).

Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention aux dispositions du

Code et du Manuel de passation des marchés de la CEDEAO relatives à l'éligibilité et aux conflits d'intérêts.

Les consultants peuvent s'associer avec d'autres consultants sous forme de groupement de firmes en vue d'un renforcement de leurs qualifications.

6- Méthode de sélection

Le consultant (la firme) sera sélectionné sur la base de la méthode de Sélection fondée sur les Quali-fications des Consultants (QC), conformément au Code et au Manuel de passation des marchés de la CEDEAO.

7- Critères d'évaluation et grille de notation

Les manifestations d'intérêt recevables seront évaluées sur la seule base des qualifications, de l'expérience et des capacités du cabinet, telles que justifiées par les pièces du dossier, selon la grille de notation ci-dessous (**total : 100 points**).

7.1 Grille de notation

N°	Critère / sous-critère	Barème de notation	Points max.
Critère 1 : Expérience générale en conseil stratégique et planification institutionnelle (tous domaines)			**15 points**
1.1	Ancienneté du cabinet dans le conseil stratégique, la planification institutionnelle, l'élaboration/l'évaluation de politiques publiques, le développement organisationnel ou l'accompagnement de réformes institutionnelles	10 à 14 ans : 4 points 15 ans et plus : 8 points	8
1.2	Nombre de missions de conseil stratégique, de planification institutionnelle ou de politiques publiques (tous domaines) achevées au cours des 10 dernières années	1 mission : 2 points 2 missions : 4 points 3 missions : 6 points 4 missions et plus: 7 points	7
Critère 2 : Expérience en planification stratégique dans le domaine de la santé publique et des systèmes de santé			**25 points**
2.1	Nombre de missions d'élaboration, de révision, d'évaluation ou d'accompagnement de plans stratégiques, politiques ou programmes complexes dans le domaine de la santé publique ou des systèmes de santé (10 dernières années)	1 mission : 3 points 2 missions : 6 points 3 missions : 9 points 4 missions : 12 points 5 missions et plus : 15 points	15
2.2	Parmi les missions du 2.1, nombre de missions ayant porté sur l'élaboration ou la révision complète d'un plan ou d'une stratégie de santé (et non sur sa seule évaluation)	1 mission : 5 points 2 missions et plus : 10points	10

N°	Critère / sous-critère	Barème de notation	Points max.
Critère 3 : Expérience régionale et internationale			**30 points**
3.1	Nombre de missions de stratégie, de politique ou de planification réalisées auprès d'une organisation régionale, sous-régionale ou internationale, ou couvrant au moins trois (3) pays africains, avec plusieurs parties prenantes institutionnelles	1 mission : 5 points 2 missions : 10 points 3 missions: 15 points 4 missions et plus: 20	20
3.2	Parmi les missions du 3.1, nombre de missions réalisées dans l'espace CEDEAO (au profit d'une institution de la CEDEAO ou couvrant au moins deux (2) États membres)	1 mission: 5 points 2 missions et plus: 10 points	10
Critère 4 : Maîtrise des approches prospectives, fondées sur les données probantes et orientées résultats			**20 points**
4.1	Au moins une mission justifiée comportant l'évaluation d'un plan ou d'une stratégie précédent(e)	Démontrée: 4 points Non démontrée: 0 point	4
4.2	Au moins une mission justifiée comportant un diagnostic stratégique/institutionnel et une analyse prospective (scénarios, SWOT, PESTEL)	Démontré : 4 points Non démontré : 0 point	4
4.3	Au moins une mission justifiée comportant une théorie du changement, un cadre de résultats avec indicateurs SMART et un dispositif de suivi-évaluation	Démontrée : 4 points Non démontrée : 0 point	4
4.4	Au moins une mission justifiée comportant un plan opérationnel pluriannuel chiffré (costing, scénarios financiers)	Démontrée : 4 points Non démontrée : 0 point	4
4.5	Au moins une mission justifiée comportant une stratégie de mobilisation/diversification des ressources ou de partenariats	Démontrée : 4 points Non démontrée : 0 point	4
Critère 5 : Personnel permanent dans le cadre du fonctionnement normal du cabinet			**5 points**

N°	Critère / sous-critère	Barème de notation	Points max.
5.1	Couverture des domaines d'expertise suivants par du personnel permanent justifiant d'au moins cinq (5) ans d'expérience : (i) santé publique et systèmes de santé ; (ii) épidémiologie, sécurité sanitaire/Une Seule Santé ; (iii) planification stratégique ; (iv) économie de la santé et costing ; (v) suivi-évaluation ; (vi) genre et droits humains ; (vii) mobilisation des ressources et partenariats	1 point par domaine couvert (maximum 5 points)	5
Critère 6 : Système d'assurance qualité			**5 points**
6.1	Procédures internes formalisées d'assurance qualité, de revue technique et de validation des livrables (manuel, charte ou procédure documentée)	Fournies et complètes : 5 points Partielles: 3 points Non fournie : 0 point	5
TOTAL			**100 points**

7.2 Règles de notation

- **Période de référence** : les dix (10) dernières années précédant la date limite de dépôt des candidatures.
- **Justification** : seules sont retenues les missions achevées (livrables réceptionnés) et justifiées par des pièces probantes (contrat, attestation de bonne fin ou procès-verbal de réception, etc.) précisant le client, l'objet, la période et le montant. Toute expérience non justifiée est notée zéro (0).
- **Comptage** : une même mission peut être retenue dans plusieurs critères si elle satisfait aux conditions de chacun, mais n'est comptée qu'une seule fois au sein d'un même sous-critère. Seules les missions exécutées par le cabinet lui-même (ou par l'un des membres du groupement) comme prestataire sont retenues ; la sous-traitance et les expériences acquises par des experts avant leur arrivée dans le cabinet ne sont pas prises en compte.
- **Groupement** : les références et le personnel permanent des membres sont cumulés ; une mission réalisée conjointement n'est comptée qu'une fois ; l'ancienneté (sous-critère 1.1) est celle du chef de file ; les conditions minimales d'admissibilité sont appréciées sur l'ensemble du groupement.
- **Vérification** : le comité d'évaluation peut demander des clarifications écrites et vérifier les références auprès des clients cités ; toute information inexacte entraîne le rejet de la candidature.

7.3 Procédure en cas d'égalité de score entre les firmes candidates

En cas d'égalité de points, le consultant (la firme) ayant obtenu la meilleure note au critère 2 (expé-rience en santé publique et systèmes de santé) sera privilégié ; à défaut, celui ayant obtenu la meil-leure note au critère 3 (expérience régionale et internationale).

A l'issue de l'évaluation, les candidatures sont classées par ordre décroissant de la note totale sur 100 points. Le consultant (la firme) classé premier sera invité à soumettre une proposition technique

et financière pour la mission, puis à négocier le contrat. En cas d'échec des négociations, l'OOAS invitera le consultant (la firme) classé suivant ainsi de suite.

8- Autres informations sur la soumission

Les consultants (les firmes) intéressés peuvent également obtenir des informations supplémentaires sur les documents de référence à l'adresse e-mail ci-dessous, pendant les heures de travail, du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00 : procurement@diffusion.wahooas.org avec en copie vlokos-sou@wahooas.org et tca@wahooas.org

Ils peuvent également télécharger les termes de référence ou cet avis à manifestation d'intérêt à partir du site Web de l'OOAS : https://data.wahooas.org/tenders/tenders/list

Les consultants (les firmes) intéressés et dûment qualifiés sont invités à manifester leur intérêt en sou-mettant leur demande par voie électronique à https://data.wahooas.org/tenders/tenders/list

La date limite de réception des candidatures est le **14 décembre 2026 à 12h00 GMT.**
Les frais de préparation et d'envoi de la manifestation d'intérêt sont à la charge du consultant (la firme).

Prof Palokinam T. PITCHE
Directeur Général